

AFFICHAGE NO : MB 2015-2016-R-1112-394
CLASSE D'EMPLOI : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL
LIEU DE TRAVAIL : 1100, Boul. de la Côte-Vertu, St-Laurent, H4L 4V1
TRAITEMENT : Classe 12 - Minimum : 96 852\$ Maximum : 129 136\$
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Direction générale
DATE D'ENTRÉE EN FONCITON : À déterminer

DÉBUT DE L'AFFICHAGE : lundi le 14 décembre 2015 **FIN DE L'AFFICHAGE** : lundi le 11 janvier 2016 à 12h

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

LE CONTEXTE

La Commission scolaire (CS) amorcera une nouvelle étape en 2016, suite à la nomination d'un nouveau directeur général en septembre dernier et à l'entrée en fonction de deux nouveaux directeurs généraux adjoints en janvier prochain. La direction des ressources humaines et développement organisationnel (DRH) telle que redéfinie, exercera un rôle plus stratégique auprès de la direction générale avec le comblement du poste.

UN POSTE À PORTÉE STRATÉGIQUE

La DRH est responsable des services de dotation, formation et développement des ressources humaines, rémunération et avantages sociaux, relations de travail, santé et sécurité au travail, et développement organisationnel. Elle est un joueur clé dans la réalisation de la mission de la CS, la réussite scolaire, et l'atteinte de ses objectifs stratégiques par son impact dans la planification de la main d'œuvre, la mobilisation du personnel, le soutien et le conseil aux gestionnaires, et l'optimisation des pratiques RH. Relevant du directeur général, la personne titulaire du poste exerce un leadership majeur au sein de la CS pour favoriser une gestion optimale des ressources humaines.

DES DÉFIS AMBITIEUX

- Établir un diagnostic des besoins de l'organisation en GRH, revoir et dynamiser le fonctionnement des services RH en actualisant une culture axée sur la réussite scolaire par le soutien aux établissements, l'habilitation des gestionnaires, la mobilisation du personnel et le développement du sentiment d'appartenance. S'assurer de l'utilisation des technologies de pointe pour une plus grande efficience des activités RH.
- Partager une vision claire et stimulante de la gestion des ressources humaines au sein de la CS, en lien avec les enjeux organisationnels et les nouvelles réalités sociétales, afin d'identifier les priorités et d'y aligner les actions prises.
- Créer une synergie et une fierté d'appartenance au sein de l'équipe RH pour une pleine utilisation du potentiel de chacun par la concertation, la valorisation de l'expertise acquise et le développement de leurs compétences.
- Bâtir des passerelles d'étroite collaboration avec les différents établissements, services et directions face aux défis à relever, aux problèmes à résoudre et dans les projets à mettre de l'avant; favoriser l'implication et la collaboration des différents partenaires.
- Établir une relation de confiance et de proximité avec tous les employés afin que la DRH soit pour eux un intervenant clé à l'écoute et à la recherche de solutions.
- Définir une stratégie et mettre en place des plans d'action pour répondre aux enjeux opérationnels de dotation, de présence au travail, ainsi qu'aux enjeux stratégiques de préparation de la relève, de sentiment d'appartenance et de formation en GRH des gestionnaires.
- Développer un climat de relations de travail axé sur la clarté des attentes, l'ouverture, la collaboration et le partenariat pour une résolution harmonieuse des différends.



**Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys**

C'est bien plus qu'un emploi,
C'EST VOTRE AVENIR!



La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La CSMB souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent même être prises pour les personnes handicapées répondant aux exigences du poste et dont la candidature aurait été retenue.



LE PROFIL RECHERCHÉ

- Vision stratégique, leadership mobilisateur, capacité d'innovation, dynamisme et détermination dans l'implantation d'un changement de culture organisationnelle ;
- Solide crédibilité professionnelle pour un positionnement fort de la DRH auprès de la direction générale, de l'ensemble des gestionnaires, du personnel et des partenaires syndicaux ;
- Forte implication au travail, auprès des gens et sur le terrain afin de bien lire la réalité des milieux, identifier les besoins et intervenir de façon proactive pour apporter des changements et faire évoluer les pratiques RH dans un objectif de meilleur service à la clientèle ;
- Nette préoccupation pour l'efficacité et l'atteinte de résultats concrets ; habiletés démontrées dans la planification et l'organisation du travail, le suivi des activités, le contrôle, ainsi que dans l'optimisation des ressources ;
- Style de gestion basé sur la communication, la responsabilisation, le développement et le coaching, le travail d'équipe, la concertation et l'entraide ;
- Courage managérial pour défendre les principes RH et prendre les décisions difficiles nécessaires.

QUALIFICATIONS

- Baccalauréat dans un champ d'études approprié.
- Diplôme de deuxième cycle souhaitable.
- Dix (10) années d'expérience pertinente dont cinq (5) années significatives en gestion.
- Expertise solide dans les différents secteurs de la gestion des ressources humaines. Expérience dans le milieu de l'éducation et le secteur public, un atout.
- Expérience marquée dans la gestion de dossiers et de situations complexes, ainsi qu'au sein d'une organisation de grande taille et multi-sites.

CANDIDATURE

Si la contribution du milieu scolaire à l'évolution de notre société vous interpelle et si les défis ambitieux de la Direction des ressources humaines et développement organisationnel au sein de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys vous stimulent, nous vous invitons à poser votre candidature en y joignant une lettre de motivation d'un maximum de deux (2) pages exposant :

- Votre vision des principaux défis en gestion des ressources humaines dans le secteur de l'éducation au Québec ;
- Votre principale réalisation, permettant d'illustrer la valeur de votre contribution dans ce poste.

Avec l'assurance de la confidentialité de notre processus de sélection, faites parvenir votre curriculum vitae, ainsi que votre lettre de motivation, à l'adjointe du directeur général en précisant le titre du poste convoité et le numéro du concours, **MB2015-2016-R-1112-394**, au plus tard le **lundi 11 janvier 2016 à 12h**, par voie électronique à l'adresse suivante :

louise.seguin@csmb.qc.ca

N.B. Prenez note que les entrevues de sélection se dérouleront le mardi 19 janvier 2016.

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys est un acteur majeur de l'éducation québécoise. Elle dessert une clientèle de l'ouest de l'Île de Montréal et ses 95 établissements accueillent quelque 53 000 élèves en formation régulière et spécialisée, en formation professionnelle et en formation générale des adultes. Sa clientèle est en croissance continue.

Par sa gestion décentralisée, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys est une entité dynamique, ouverte et tournée vers l'avenir. Elle offre des services éducatifs variés et de qualité pour répondre aux besoins d'une diversité d'individus et de milieux.

La CSMB mobilise ses 9 300 employés (cadres, professionnels, enseignants et employés de soutien) autour de sa mission, la réussite des élèves, ainsi que de ses grandes valeurs de gestion, le respect, l'équité, la responsabilisation et le courage.

Visitez le site de la CSMB : www.csmb.qc.ca



**Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys**

C'est bien plus qu'un emploi,
C'EST VOTRE AVENIR!



La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La CSMB souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent même être prises pour les personnes handicapées répondant aux exigences du poste et dont la candidature aurait été retenue.

